

Élèves

vivant avec le diabète à l'école

Énoncé de position



Les élèves vivant avec le diabète ont le droit de participer pleinement et au même titre que leurs camarades à la vie et à toutes les activités scolaires, et ce, sans craindre d'être exclus, stigmatisés ou discriminés.

Les conseils scolaires doivent élaborer et promouvoir une politique globale sur la gestion du diabète qui précise notamment quels sont les rôles et les responsabilités de l'élève vivant avec le diabète, de ses parents/fournisseurs de soins et du personnel scolaire aux termes des *Lignes directrices en matière de prise en charge des élèves vivant avec le diabète à l'école* de l'Association canadienne du diabète.

Les directrices et directeurs d'école doivent travailler avec chaque élève atteint de diabète, ses parents/fournisseurs de soins et les professionnels de la santé en vue d'élaborer et de communiquer au personnel scolaire un *plan de soins personnalisé* (PSP) respectant le régime de gestion du diabète prescrit à l'élève. Chaque PSP doit comprendre un *plan relatif à la gestion quotidienne du diabète* et un *plan d'intervention d'urgence*.

Les écoles doivent permettre aux élèves vivant avec le diabète de surveiller leur taux de glucose (sucre), de s'administrer de l'insuline et de traiter leur hypoglycémie (faible taux de glucose dans le sang) ou leur hyperglycémie (taux élevé de glucose dans le sang), et ce, de façon pratique et sécuritaire, quels que soient le lieu et le moment.

Pour les élèves qui sont dans l'incapacité d'accomplir ces activités de façon autonome, il incombe aux conseils scolaires de veiller à ce que du personnel ayant suivi une formation adéquate puisse leur administrer de l'insuline de façon sécuritaire et surveiller leur glycémie, leur régime alimentaire et leurs activités.

Il faut que les membres du personnel scolaire suivent une formation pour reconnaître les situations d'urgence et réagir de manière appropriée conformément au *plan de soins personnalisé* (PSP) de l'élève. Ils doivent aussi apprendre comment administrer du glucagon en cas d'hypoglycémie grave.



Contexte et raison d'être

Pour rester en bonne santé sur le long terme, les personnes vivant avec le diabète doivent trouver chaque jour un équilibre entre leur alimentation, leurs activités et la prise de médicaments comme l'insuline. Avec le soutien du personnel scolaire, la plupart des élèves peuvent gérer leur diabète de façon autonome à l'école. Toutefois, certains élèves sont dans l'incapacité d'accomplir les tâches quotidiennes liées à la gestion du diabète et peuvent avoir besoin que quelqu'un leur administre de l'insuline, surveille leur glycémie ou supervise leur alimentation et leurs activités, ou leur fournisse de l'aide en la matière.

Pour de nombreux parents ou tuteurs, il est difficile d'être présents à l'école ou de participer aux activités scolaires dans le but d'aider leurs enfants à accomplir les tâches quotidiennes liées à la gestion du diabète.

Une mauvaise gestion de la glycémie peut avoir un effet important sur le rendement scolaire et l'état de santé global de l'élève. En l'absence de traitement, une hyperglycémie persistante non reconnue peut finir par provoquer de graves problèmes de santé comme une cardiopathie, la cécité, une amputation et une insuffisance rénale. Le plan de soins personnalisé (PSP) de chaque élève permettra d'informer le personnel scolaire au sujet des soins diabétologiques et de la

surveillance requis, ainsi que des lignes directrices sur le traitement de l'hyperglycémie et de l'hypoglycémie.

L'hypoglycémie légère à modérée est courante à l'école et peut être traitée en consommant du sucre à action rapide. L'hypoglycémie grave est une situation d'urgence qui survient *lorsqu'un enfant est inconscient et/ou incapable d'ingérer du glucose par voie orale* et qui nécessite un traitement immédiat, à savoir, une injection de glucagon effectuée par un membre du personnel scolaire ayant suivi une formation adéquate. Le glucagon est une hormone sécrétée par le pancréas pour augmenter la glycémie. Une forme injectable de *glucagon* est indispensable pour dispenser les premiers soins en cas d'hypoglycémie grave.

Compte tenu de la gravité de la maladie, il faut que les rôles et les responsabilités en matière de prise en charge des élèves vivant avec le diabète des parents/fournisseurs de soins, des élèves et du personnel scolaire soient clairement définis et que chaque partie prenante fasse confiance aux autres. L'Association canadienne du diabète souhaite travailler en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les conseils scolaires pour élaborer une politique sur le diabète à l'école permettant de répondre aux besoins des élèves diabétiques.



Association
Canadienne
du Diabète